



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juin 2006

**Aménagement de la rue de la Mairie - Procédure Adaptée -  
Approbation du marché de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint*** :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006**

DELIBERATION D20060205

## Approbation du marché de travaux

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

En réponse à une problématique de sécurité rue de la mairie (quartier de Souché), une concertation à laquelle ont été associés les riverains, les commerçants et le conseil de quartier, a abouti à la décision d'aménager cet axe, notamment en établissant une circulation à sens unique.

Par ailleurs, les travaux consisteront en la création d'un cheminement piétonnier entre la rue de la Poste et la rue du Sableau et en l'installation de panneaux « stop » rue des Fontenelles et rue de la mairie, au carrefour avec la rue du Sableau. Une réalisation paysagère sous forme de bosquets viendra compléter l'aménagement de ce secteur.

Dans le cadre de la consultation par procédure adaptée en vue de la passation d'un marché comportant une seule tranche ferme, la commission MAPA (Marchés A Procédure Adaptée) s'est réunie le 18 mai 2006 pour formuler un avis sur le choix de l'attributaire.

Il s'agit de l'entreprise CTPA pour un montant de 138 614.00 € HT, soit 165 782.34 € TTC.

La dépense est inscrite au chapitre 23 - Fonction 8221 – Article 2315.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué à l'entreprises CTPA pour un montant de 165 782.34 € TTC.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)